

CLASSEMENT DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

RÉACTION DE JEAN MORIN, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

« Le classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco est une immense fierté pour la Normandie, la Manche et une formidable reconnaissance pour ceux qui se sont engagés dans cette démarche de labellisation depuis son lancement en 2008. Alors que les derniers témoins de cette époque disparaissent, cette inscription prend une résonnance particulière et nous rappelle l'importance de la transmission aux futures générations de ce qui s'est joué ici, sur notre territoire, le 6 juin 1944. Dans le contexte actuel, aujourd'hui peut-être plus que jamais, les valeurs de paix, de liberté et de démocratie doivent sans cesse être défendues. Ces plages en sont un symbole que nous devons protéger pour qu'elles demeurent un espace de mémoire, de transmission et un message d'espérance.

Porté par la Région, en partenariat avec l'État, les collectivités locales et avec l'appui de nombreux scientifiques et acteurs associatifs, ce classement est l'aboutissement d'un travail collectif sur le long terme. Le Département s'est pleinement mobilisé dans cette démarche en participant à la préfiguration du projet d'inscription et à la gouvernance du projet. Avec Utah Beach et plus largement Sainte-Mère-Église, Azeville, ou bien encore Carentan-les-Marais, la Manche est fière d'abriter une part de ce patrimoine désormais universel ».

Jean MORIN

Président du Département de la Manche

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr